

ORDRE DU JOUR

du Conseil communautaire du 22 avril 2024 à 19h00

au siège de la communauté de communes

COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

- 1. Autorisation de signer l'avenant à la Convention Territoriale Globale (CTG).**

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Transitions

- 2. Actualisation du projet politique d'extension - Zone d'Activités (ZA) « Les Chaumes » - Le Grand-Lemps.**
- 3. Aliénation du lot 4 d'environ 1 055 m² - Zone d'Activités (ZA) Les Chaumes - Le Grand-Lemps.**
- 4. Aliénation du lot 1 d'environ 2 000 m² - Zone d'Activités (ZA) Les Chaumes - Le Grand-Lemps.**
- 5. Modification du règlement d'aide aux entreprises commerciales, artisanales et de service avec point de vente.**

STRATÉGIE ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE / CYCLE DE L'EAU

Cycle de l'eau

- 6. Mise à jour du bordereau des prix des interventions en régie des eaux de la communauté de communes de Bièvre Est.**
- 7. Conditions générales d'abonnement à l'Agence en ligne de la régie des eaux de Bièvre Est.**
- 8. Règles de dégrèvement facturation eau et assainissement.**